



Paroisse Saint Gabriel

Dimanche 1^{er} mars 2026 : 2^{ème} dimanche de carême

DE LA PASSION DU CHRIST À LA LUMIÈRE DE SA RÉSURRECTION

Après la profession de foi de Pierre, saint Matthieu nous dit que Jésus commence à parler ouvertement à ses disciples de ce qui va lui arriver : la passion et la résurrection. C'est ce même chemin qu'il est nécessaire d'emprunter pour être un vrai disciple du Seigneur. Sans tomber dans le dolorisme

Aujourd'hui, l'évangile nous mène au Mont Thabor, lieu de la Transfiguration.

Jésus avait bien compris que ses paroles radicales pouvaient troubler la foi des disciples. Sur le Thabor, il offre à trois d'entre eux l'occasion de vivre une expérience forte et pédagogique, comme l'indique la *préface du jour* : « Après avoir prédit sa mort à ses disciples, il les mena sur la montagne sainte ; en présence de Moïse et du prophète Élie, il leur a manifesté sa splendeur : il nous révélait ainsi que sa passion le conduirait à la gloire de la résurrection. »

À côté de Jésus transfiguré apparaissent Moïse et Élie, symboles de la Loi et des Prophètes. Jésus fait entrer les Apôtres, Pierre, Jacques et Jean, dans une nouvelle étape. Accepter la

divinité de Jésus n'est pas chose aisée ; Pierre le manifeste par ses questions concrètes qui peinent à accueillir la réalité divine. Le chemin vers le Royaume, nous l'acceptons tous sans doute, mais le passage par la souffrance, la passion, nous semble être un difficile cheminement. Nous sommes bien comme les Apôtres.

Pourtant, accepter de souffrir à cause du Christ est bien ce que souligne Paul dans sa 2^e lettre à Timothée. Dans la même lettre à Timothée, Paul affirme que « Jésus a fait resplendir la vie ». C'est également un déplacement radical qui est proposé à Abram dans le texte de la Genèse : quitter son pays, quitter ce que l'on connaît pour suivre les chemins de Dieu. Aujourd'hui, mettons-nous à l'écoute du Christ, lui qui vient accomplir totalement la Loi et les Prophètes, lui le Verbe de Dieu.

Il nous faut sortir du dolorisme. Suivre le Christ ce n'est pas se complaire dans la souffrance mais l'accueillir quand elle se présente sans la rechercher et la vivre sous la forme d'une résilience.

D'après le missel des dimanches 2026

Messes dominicales : samedi 18 h - dimanche 9 h 30 - 11 h et 18 h
Messes en semaine : mardi, mercredi, jeudi et vendredi à 7 h 30 et 18 h. Lundi : pas de messe
(ATTENTION : horaires différents pendant les vacances scolaires)

Secrétariat : 81 rue de la Plaine 75020 PARIS Tél. : 01.43.73.03.19.
e-mail : accueil@saintgab.com Site : www.saintgab.com

AGENDA DE LA SEMAINE

Jeudi 5 mars :

20 h 15 : 68 rue de Lagny : Répétition de la chorale Saint Gabriel

Dimanche 8 mars :

9 h 30 : dans l'église : **ASSEMBLÉE PAROISSIALE** sur le thème de « *L'avenir des paroisses du Diocèse de Paris d'ici à 2035* »

ATTENTION : la messe de 9 h 30 est supprimée

VACANCES SCOLAIRES :

Du mardi 24 février au vendredi 6 mars :

La messe de 7 h 30 est supprimée

**Tenir compte que les vendredis de carême,
la messe a lieu après le chemin de croix à 19 h**

CARÊME À SAINT GABRIEL

Tous les vendredis de Carême
à partir du vendredi 20 février
Chemin de croix à 12 h

Chemin de croix à 18 h
suivi de la messe à 19 h

Tous les samedis de carême
« ART EN CARÊME » à 17 h
au 68 rue de Lagny
et messe à 18 h

Tous les mercredis de carême
19 h au 68 rue de Lagny
Partage autour de l'évangile du
dimanche qui suit

Dimanche 15 mars : Question de foi
à 9 h 15 au 68 rue de Lagny
« Accueillir les catéchumènes et les
néophytes... »

Nos prêtres seront absents de la Paroisse de dimanche après midi jusqu'au mardi soir.
Ils se retrouvent chez les Carmélites du Monastère de Frileuse dans l'Essonne.

Hiver Solidaire touche bientôt à sa fin.
Nous pouvons aller plus loin avec les accueillis en leur proposant un emploi en toute légalité (ménage, bricolage, etc...) par l'intermédiaire du CESU.

Contactez Christine Bau
au 06.79.50.63.92.
pour toutes informations.

(CESU : chèque emploi service universel déclaratif)